

*Article original*

**Connaissances, attitudes et pratiques des menuisiers aluminium
du secteur informel sur les risques professionnels à Coyah**

Knowledge, attitudes and practices of aluminum carpenters
in the informal sector on professional risks in Coyah

F Oularé*¹, Pokpa K¹, MB Baldé¹, S Camara¹, C Touré¹, H Bah²

Résumé

Introduction : Le secteur de fabrication des menuiseries aluminium est qualifié d'accidentogène. L'objectif de cette étude était d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des menuisiers aluminium du secteur informel sur les risques professionnels à Coyah.

Méthodologie : Il s'agissait d'une étude transversale de type descriptif d'une durée d'un an, allant du 06 mars 2021 au 06 mars 2022. 235 menuisiers évoluant dans 56 ateliers informels de la ville de Coyah ont été inclus.

Résultats : tous les enquêtés étaient des hommes. L'âge moyen était de 24 ±7,43 ans. La tranche d'âge de 25 à 30 ans prédominait (45,96%). Le niveau d'instruction secondaire (36,17%). Les célibataires étaient (57%). Ancienneté professionnelle de 39 mois et plus dominait (44%). Connaissances sur les risques liés à leur travail (99,57%). L'exposition aux risques de blessures était 98,72% suivi des gestes répétitifs (97,45%) et le bruit (96,17%). Les blessures aux mains étaient l'accident le plus rapporté soit 88,09% suivi des projections oculaire 59,57 %. La maladie la plus rapportée était les TMS 90,64%. 66,38% des enquêtés

faisaient 7 jours de travail et 28,94% travaillaient 12heures par jour. La consommation du thé, de café noir, d'alcool et de tabac étaient respectivement 45,30% ; 23,20%, 22,65% et 7,73%. Les équipements de protection individuelle étaient faiblement utilisés 30 %.

Conclusion : Malgré une relative connaissance des risques liés au travail de la menuiserie aluminium, ils sont nombreux à ne pas utiliser des équipements de protection individuels et respecter les horaires de travail.

Mots-clés : Connaissances, Menuisiers aluminium, risques professionnels, Coyah Guinée.

Abstract

Introduction: The aluminum joinery manufacturing sector is described as accident-prone. The objective of this study was to evaluate the knowledge, attitudes and practices of aluminum carpenters in the informal sector on occupational risks in Coyah.

Methodology: This was a descriptive cross-sectional study lasting one year, from March 6, 2021 to March 6, 2022. 235 carpenters working in 56 informal

workshops in the town of Coyah were included.

Results: all respondents were men. The average age was 24 ± 7.43 years. The age group of 25 to 30 years predominated (45.96%). Secondary education level (36.17%). Singles were (57%). Professional seniority of 39 months or more dominated (44%). Knowledge of the risks related to their work (99.57%). Exposure to the risk of injury was 98.72% followed by repetitive gestures (97.45%) and noise (96.17%). Hand injuries were the most reported accident, i.e. 88.09%, followed by eye projections 59.57%. The most reported disease was MSD 90.64%. 66.38% of respondents worked 7 days and 28.94% worked 12 hours per day. The consumption of tea, black coffee, alcohol and tobacco were respectively 45.30%; 23.20%, 22.65% and 7.73%. Personal protective equipment was poorly used 30%.

Conclusion: Despite a relative knowledge of the risks associated with working in aluminum carpentry, many do not use personal protective equipment and respect working hours.

Keywords: Knowledge, Aluminum carpenters, professional risks, Coyah Guinea.

Introduction

Le menuisier aluminium est l'ouvrier spécialisé dans la confection des ouvrages de verre associés à l'aluminium. Il conçoit, découpe, fabrique et monte des aménagements extérieurs (fenêtres, vitrines, verrières, vérandas) et intérieurs (escaliers, portes, placards, cloisons). Il se sert des profilés aluminium, polychlorure de vinyle (PCV) et matériaux de synthèses pour constituer des ouvrages intégrant, des produits verriers aux multiples qualités techniques et esthétiques [1,2]. Aujourd'hui le secteur de fabrication des menuiseries aluminium est qualifié d'accidentogène [3]. Les maladies relevant de cette profession sont dominées par les affections périarticulaires (tendinopathie aigue ou chronique de l'épaule, tendinopathie d'insertion des muscles du coude, tendinite, syndrome canal carpien poignet-

main), les affections ostéo-articulaires (atteintes vasculaire cubito-palmaire), les affections chroniques du rachis lombaire (sciatique, cruralgie), la rhinite et l'asthme professionnel [4]. Les risques inhérents cette activité sont essentiellement liés au port de charges, aux postures contraignantes, au bruit, à la pression du travail, aux blessures des membres, aux coupures et aux écrasements [3]. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 2019, dans le monde plus de 374 millions de personnes sont victimes d'accidents et de maladies professionnelles non mortelles par ans environ 6500 décèdent chaque jour de maladies professionnelles [5].

En France en 2012, une étude menée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAM-TS) sur un effectif de 56728 salariés, 10 décès ont été recensés dans le domaine de la métallerie [6].

Au Nigeria en 2016 Gounongbé A.C.F et al avaient rapporté que les travailleurs d'aluminium de Saki souffraient de trouble musculosquelettique (TMS) et presque tous soit (96.20%) ont été victime d'accident du travail [7].

Au Benin en 2010, Ayelo et al. avaient indiqué dans leur étude que 58,3% des chefs d'ateliers du secteur informel de Cotonou en milieu artisanal ne disposaient pas d'équipements de protection individuelle, recommandés, ni pour eux même, ni pour les apprentis et s'exposent ainsi à des nuisances physiques et chimiques de toutes sortes [8].

En Guinée les travailleurs du secteur informel sont sans protection sociale et aucune application réglementaire des normes de sécurité et de santé au travail n'existe en leur faveur. Cependant aucune étude antérieure n'a été publiée sur ce sujet. D'où le choix du thème : Connaissances, attitudes et pratiques des menuisiers aluminium du secteur informel sur les risques professionnels à Coyah.

Méthodologie

La Ville de Coyah a servi de cadre pour la réalisation de cette étude. Il s'agissait d'une étude transversale

de type descriptif concernant 235 menuisiers évoluant dans 56 ateliers informels de menuiserie aluminium de la ville de Coyah, d'une durée d'1 an, allant du 06 mars 2021 au 06 mars 2022. La population d'étude était constituée de tous les menuisiers aluminium ayant au moins trois (3) mois d'expérience pratique dans les ateliers ayant plus de 5 travailleurs. Ont été inclus dans cette étude tous les menuisiers aluminium qui étaient présents dans les ateliers et qui ont accepté de participer à l'enquête durant la période d'étude. Les variables étudiées étaient quantitatives et qualitatives et ont concernées les caractéristiques socioprofessionnelles, les attitudes et les pratiques des menuisiers aluminium. L'échantillonnage a pris en compte tous les travailleurs répondant aux critères de sélection. La mise en place de l'enquête, à demander l'obtention de l'autorisation des autorités de la faculté des sciences et technique de la santé (FSTS) et de la chaire de la médecine légale, d'éthique, de santé au travail et la toxicologie. La réalisation de cette enquête a nécessité un questionnaire constitué sur une fiche d'enquête individuelle, administré par l'enquêteur. Dans chaque atelier et après l'accord de son chef, l'enquêteur a pris contact avec les travailleurs, présents pour leur expliquer les objectifs de l'étude et leur consentement verbal a été obtenu avant de leur administrer le questionnaire. Chaque travailleur répondait de façon individuelle et libre au questionnaire et pouvait solliciter des éclaircissements devant toute ambiguïté.

Les données ont été traitées et analysées à l'aide des logiciels du Microsoft Word, Excel 2016 et Epi-info 7.2. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux et figures.

Résultats

Sur un total de 460 menuisiers aluminium inscrits dans 56 ateliers informels de Coyah, un effectif de 235 menuisiers aluminium a pu être interrogé sur une durée d'un(1) an soit un taux de participation de (51,09%). Ils étaient tous de sexe masculin avec une fréquence de (100%). L'âge moyen des enquêtés

étaient de $24 \pm 7,43$ ans avec des extrêmes allant de 19 à 55 ans et une médiane de 23 ans. La tranche d'âge de 20 à 29 ans était celle la plus représentée avec 45,96%. Les célibataires étaient les plus nombreux avec 57%, le niveau d'instruction secondaire était le plus élevé avec 36,17%, la tranche ayant une ancienneté professionnelle de 39 mois et plus était celle la plus représentée avec 44%, Globalement (99,57%) de nos participants déclaraient avoir déjà une connaissance sur les risques liés au travail de la menuiserie aluminium, L'exposition aux risques de blessures était 98,72% suivi des gestes répétitifs (97,45%) et le bruit (96,17%). Les blessures aux mains étaient l'accident le plus rapporté soit 88,09% suivi des projections oculaire 59,57 %. La maladie la plus rapportée était les TMS 90,64%. 66,38% des enquêtés faisaient 7 jours de travail et 28,94% travaillaient 12heures par jour. La consommation du thé, de café noir, d'alcool et de tabac étaient respectivement 45,30% ; 23,20%, 22,65% et 7,73%. Les équipements de protection individuelle étaient faiblement utilisés 30 %.

Discussion

Sur un total de 460 menuisiers aluminium inscrit dans 56 ateliers informels de la ville de Coyah, un effectif de 235 menuisiers aluminium a pu être interrogé soit un taux de participation de (51,09%). Notre résultat est inférieur à ceux observé par Gounongbé A.F.C et al. [7] en 2016 chez les travailleurs d'aluminium de Saki au Nigéria (95,18%). Le refus de certains chefs d'ateliers à se prêter à notre questionnaire et l'empêchement de certains apprentis par leur maître de nous répondre lors de notre passage dans les ateliers expliquerait ce faible taux de participation. Ils étaient tous de sexe masculin soit une fréquence de (100%). Le même constat a été fait à Dakar dans des fonderies aluminium par Dia. S. A et al [37] en 2017. Ce résultat 'expliquerait par le fait que c'est une activité qui demande beaucoup plus d'efforts physiques, les perceptions et les normes sociétales qui veulent que la femme se tourne vers des métiers

moins difficiles. L'âge moyen des enquêtées étaient de $24 \pm 7,43$ ans avec des extrêmes allant de 19 à 55 ans et une médiane de 23 ans. La tranche d'âge de 25 à 30 ans était celle la plus représentée soit (45,96%). Kouassi Y.M et col [35] en 2011 en Côte d'Ivoire ont retrouvé chez les menuisiers d'Abidjan une tranche d'âge de 19 à 25 ans soit (39 %). La raison pour laquelle la tranche d'âge de 25 à 30 ans prédominait pourrait être due probablement au cadre professionnel où il y a beaucoup plus de jeunes apprenants qui travaillent au compte de leur maître. Parmi nos participants les célibataires étaient les plus nombreux soit (57%) suivi des mariés (39%). Tiendrebeogo Y. et al. [10] en 2013 au Burkina-Faso avaient rapporté une forte proportion de célibataire soit (88,6 %) chez les apprentis mécaniciens moto. Cette prédominance de célibataire dans notre série d'étude pourrait être liée au milieu urbain, où il y a plus d'hommes célibataires que de mariés. Cela parce que le célibataire n'est pas aussi mal vu en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans la population étudiée le niveau d'instruction le plus élevé était le secondaire soit (36,17%) suivi du primaire (33,61%). Seulement (3,82%) avaient un niveau d'instruction supérieur. Par contre dans une étude réalisée au Nigéria, les plus représentés étaient les fondeurs d'aluminium de niveau primaire (53,10%) (Saki, 2016) [8] et celle Béninoise en 2016 étaient également en majorité des fondeurs fer-blanchiers de niveau primaire (74 soit 54,8 %) [26]. Cette élévation du niveau d'instruction secondaire dans ce secteur pourrait s'expliquer par un manque de moyens financiers des parents pour assurer la scolarité de leurs enfants et l'enseignement scolaire qui ne permet pas aux jeunes d'avoir un emploi après six (6) ou sept (7) années de scolarisation. Ceux-ci sont obligés en cas d'incapacité des parents à payer la scolarité de se reverser dans le secteur informel. Dans notre série d'étude la tranche ayant une ancienneté professionnelle de 39 mois et plus était celle la plus représentée soit (44%). Kouassi Y.M et col. [35] en 2011 à Abidjan dans leur étude avaient retrouvé chez les menuisiers plus de 5 années d'ancienneté à leur poste de travail soit une fréquence de (80,7 %). Ce

résultat s'expliquerait par le fait que la plupart des travailleurs du secteur informel se lance directement dans la pratique à bas âge sans passé par une formation professionnelle. Dans notre étude la consommation du thé, de café noir, d'alcool et de tabac a été retrouvée, respectivement, chez 45,30% ; 23,20%, 22,65% et 7,73% des menuisiers aluminium. Kouamé Y.B et al. [34] en 2010 à Abidjan avaient également rapporté ces modes de vie chez les menuisiers et Ebénistes de Yopougon avec des proportions de (24,30%) de consommateurs de tabac ; (26,40%) d'alcool et (28,6%) de thé, café et autres substances psychoactives. En ce qui concerne la consommation d'alcool, et autres substances psychoactives, ces produits altèrent la vigilance des travailleurs. L'utilisation des matériels tranchants et ou coupants dans ces conditions peut provoquer des blessures plus ou moins graves surtout que certains n'utilisent pas d'équipements de protection individuels. Globalement (99,57%) de nos participants déclaraient avoir déjà une connaissance sur les risques liés à leur travail. Ouedraogo et al. [27] en 2019 au Burkina-Faso ont indiqué que, (95,33%) des menuisiers de la ville d'Ouagadougou avaient une claire connaissance sur les risques liés au travail de la menuiserie. Ce résultat s'expliquerait par le fait que la notion de risque professionnel est de nos jours un sujet d'actualité dans les médias, les télévisions, sur les réseaux sociaux et même entre amis. Parmi les risques auxquels ils disaient être plus exposés au sein des ateliers figuraient plus les blessures (98,72%) suivi des gestes répétitifs (97,45%) et le bruit (96,17%). Dans l'étude d'Ouedraogo et al. [27] en 2019 au Burkina-Faso les menuisiers de la ville d'Ouagadougou déclaraient être plus exposés aux blessures (56,33%) et aux coupures (38,17%). Cette exposition de nos participants à ces risques pourrait être liée au manque de formation ou sensibilisation des travailleurs sur les risques liés à leur travail par un personnel qualifié. Une autre raison serait l'insuffisance ou manque d'équipement de protection. Au cours de cette étude les accidents les plus rapportés par nos participants étaient les blessures aux mains soit (88,09%), suivi des projections oculaires soit

(59,57%). Gounongbé A.M.E et al. [7] en 2016 au Nigeria ont indiqué chez les travailleurs d'aluminium de saki, 49,37% de projections de fragments métallique. Kouamé Y. B et al. [33] en 2010 à Abidjan ont retrouvé (40,57%) de blessures chez les menuisiers et ébéniste de Yopougon. Rajaonerat.s. [36] en 2013 à Antananarivo dans sa thèse de doctorat avait rapporté (11,7%) de blessures chez les artisans. La raison pour laquelle nos répondants étaient plus victimes à ces accidents pourrait être due à la faible utilisation des EPI. Dans notre série d'étude les maladies les plus rapportées par nos participants étaient les douleurs musculaires (90,64%) suivi des douleurs osseuses des poignets (57,02%) et des douleurs ostéo-articulaires (54,89%) tous considérées comme des TMS. Dans l'étude de Dia et al. [37] en 2017 à Dakar, chez les fondeurs d'aluminium, les TMS étaient aussi présents, mais à une fréquence bien inférieure soit (56 %). La présence élevée des TMS chez nos sujets enquêtés pourrait être liée à l'ancienneté dans le métier, aux gestes répétitifs, aux contraintes posturales et aux vibrations des machines. En général l'utilisation des EPI faisait défaut, sur l'ensemble des enquêtés, seulement 30 % en utilisaient contre 70% qui travaillaient sans EPI. Dans l'étude de Dia.S. A et al [37] en 2017 à Dakar, seul (3,8%) des fondeurs d'aluminium utilisaient des EPI. La faible utilisation des EPI par nos participants pourrait être liée au manque d'information sur l'utilisation des EPI et l'habitude de travailler sans EPI. Parmi les types d'EPI énumérés par nos participants les plus utilisés étaient la tenue de travail (11,49%) et la chaussure de sécurité (10,64%). Kouassi YM et col. [35] en 2011 à Abidjan ont indiqué que la tenue de travail était utilisée par 11,53% des menuisiers ébéniste. Kouamé et al. [34] en 2010 à Abidjan avaient rapporté que la tenue de travail et la chaussure de sécurité étaient portés respectivement par 2,5 % et 0,7% des travailleurs. Ce résultat s'expliquerait par l'insuffisance ou manque de moyens des menuisiers aluminium à se procurer des EPI. En termes d'organisation dans les ateliers, elle faisait d'énorme défaut. En effet, quelle que soit l'organisation du travail, la majorité des participants

travaillaient plus de 8heures par jour. Parmi les nombres d'heures de travail par jour les plus représentés étaient ceux de 12heures (28,94%) suivi de 10 heures (26,81%), seulement 6,81% des participants travaillaient 8heures par jour et presque 66,38% des enquêtés faisaient 7jours de travail dans la semaine, soit une durée hebdomadaire de travail dépassant plus de 40 heures par semaine. YEDOMON B.H. [10] en 2016 au Benin avait rapporté que les ferblantiers de Cotonou travaillaient 6 jours par semaine et les journées de travail étaient en moyenne de 10,2 heures pouvant aller jusqu'à 12 heures. La durée hebdomadaire du travail était en moyenne de 61,2 heures mais pouvait atteindre 72 heures par semaine. Ces résultats s'écartent largement des perceptions du code de travail guinéen qui préconise en son Article 221.1 [31] : la durée du travail effectif des salariés à quarante heures par semaine, 8heures/jour dans tous les établissements privés. Ce type de comportement adopté par nos enquêtés pourrait s'expliquer par l'instabilité électrique dans les ateliers et la méconnaissance des perceptions du code de travail guinéen.

Conclusion

Les menuisiers aluminium de la ville de Coyah travaillent dans des conditions de grandes vulnérabilités en termes de protection sociale (absence des normes et de textes règlementaires) et de niveau d'exposition aux risques professionnels très élevé. Bien que conscient des risques du travail de la menuiserie aluminium sur leur santé, les menuisiers aluminium n'adoptent pas de mesures de protection. Ce comportement est dû à une insuffisance de moyens et dans une certaine mesure à une insuffisance d'information et de formation professionnelle. Ces travailleurs devront être accompagnés par la Fédération nationale des artisans de Guinée (FNAG) et obtenir l'adhésion des responsables des ateliers et des menuisiers aluminium afin d'améliorer la qualité de la prévention des risques professionnels dans ce secteur. Ces actions de prévention ne pourront être mises en place que s'il

existe une volonté politique des autorités sanctionnée par des contrôles de l'inspection du travail guinéen. Des études supplémentaires devraient être effectuées avec des examens complémentaires pour améliorer les résultats obtenus dans cette étude et d'évaluer les risques professionnels dans ce secteur afin de déterminer le niveau de criticité des risques dans le but de prendre des mesures sécuritaires en matière de SST.

*Correspondance

Oularé Fanta .

droularefanta@yahoo.fr

Disponible en ligne : 05 Mars 2024

- 1 : Service de Médecine du Travail, Faculté des Sciences et Technique de la Santé, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée
- 2 : Service de Médecine Légale, CHU Ignace Deen, Conakry, Guinée

© Journal of African Clinical Cases and Reviews 2024

Conflit d'intérêt : Aucun

Références

- [1] ONISEP : Office nationale d'information sur les enseignements et les professions. Menuisier aluminium-verre. Etablissement catholique sous contrat d'association avec l'état 2021. [En ligne]. Disponible sur : source Onisep. Consulté le 31 mai 2022.
- [2] Lycée polyvalent Nelson Mandela. Menuisier aluminium-verre. Bac pro en 3 ans. Rectorat, 22 rue Guillaume VII le Troubadour 25 avr. 2018, p1.
- [3] Thierry M. Faisant I. Etude des risques professionnels dans le secteur des menuiseries aluminium de nouvelle Calédonie. France 20 fév. 2013, p13.
- [4] Forsapre. Menuisier aluminium. Fiche FAST n°02-06-14. Maladies professionnelles 2012. [En ligne]. Disponible sur : https://www.forsapre.fr/fiches_fast/menuisier-aluminium. Consulté le 19 avril 2022.
- [5] OIT : Organisation internationale du travail. Avenir du travail. Les défis en santé et sécurité selon l'OIT. Genève, Suisse 2019, p1.
- [6] Loison B. Bonhomme C, Génault B. Environnement, sécurité, qualité dans les ateliers de métalleries. Paris. France, 2014, p11-149.
- [7] Gounongbé ACF, Mekponhoué RCN, Mama IC, Andréne CS et al. Profil épidémiologique des risques sanitaires, associés à la fabrication artisanale de marmites en aluminium. Nigéria 2016. vol 16 n°12 p241.
- [8] Ayelo P, Baloïtcha P, Fayomi B. Situation socio sanitaire des apprentis en milieu artisanal à Cotonou. *J Int Sansté Trav.* 2010, 2, 31–39.
- [9] Gebel J.Y. Menuiserie. Définition de menuiserie aluminium. France 01 oct.2009, p1.
- [10] Tiendrebéogo Y, Koboré F. La contribution des activités de service du secteur informel à l'insertion professionnel des jeunes. Cas de la mécanique moto dans l'arrondissement six (6) de Ouagadougou au Burkina Faso, 2013. p14.
- [11] Editions législatives. Risques professionnels. Risque professionnels définition. France 01 mars 2018, p1.
- [12] Officiel prévention. Santé et sécurité au travail. Les différents concepts de prévention des risques professionnels. France juin 2010 p1-8.
- [13] INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité. Santé et sécurité au travail. Evaluation des risques professionnels. France 24 Nov. 2014, p 2.
- [14] Charbit M. Ministère du travail. Arrêté du 7 mars 2018 relatif au titre professionnel de menuiserie aluminium. France, 7 mars 2018 p2.
- [15] Rey E. Fabrication aluminium. La menuiserie aluminium. Fenêtre/Verre/Porte alu. [En ligne], [s.d]. Disponible sur : [*Jaccr Africa* 2024, Vol 8, Num 1](http://www.profiles-</div><div data-bbox=)

systemes.com. Consulté le 28 avril 2021

- [16] Poitou A M E. Scie onglet ou scie circulaire. Vue détaillée d'une scie-onglet électrique. France 2023, p4.
- [17] Figaro Malakoff Humanis. Risques professionnels. Comment prévenir les risques professionnels au sein de votre entreprise. 21 rue Laffitte, 75009 Paris. France, 10 oct. 2019, p1-4.
- [18] Kouassi YM, Aka INA, Tchicaya AF, Wognin SB, Bonny JS. Conditions de travail et productivité dans le métier de la menuiserie et ébénisterie à Abidjan : analyse selon la méthodologie Wise de l'organisation internationale du travail. Rev Int sc méd. 2011, vol 13, n°2, pp 66-70.
- [19] Présanse paca-corse. Prévention et Santé au Travail. Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse. La prévention des risques professionnels [En ligne], [s.d]. Disponible sur : La prévention des risques professionnels. Consulté 29 avril 2021.
- [20] BIT : Bureau internationale du travail. La sécurité et la santé au cœur de l'avenir du travail. Mettre à profit 100 ans d'expérience. (Genève), 1ère éd. 2019 p 9,10.
- [21] Rajaonera T. Santé au travail des artisans opérant à Antananarivo. Thèse de doctorat en médecine. Université d'Antananarivo, 2013, p 55.
- [22] Dia SA, Azhar SM, Gueye M, Ndoye EO, Fall GMC, Soumah MN et al. Evaluation des risques professionnels dans le secteur de la fonderie artisanal d'aluminium. Université Cheick Anta Diop de Dakar. Sénégal Av.2017.p10-16 .

Pour citer cet article :

F Oularé, K Pokpa, MB Baldé, S Camara, C Touré, H Bah. Connaissances, attitudes et pratiques des menuisiers aluminium du secteur informel sur les risques professionnels à Coyah. *Jaccr Africa 2024; 8(1): 232-238*